MINI GLOSSAIRE

- <u>Albergement</u>: contrat très longue durée pour la cession de terres, bois, montagne, moyennant un droit d'entrée (introge) et une redevance annuelle
- <u>Bourgeois</u>: bon citoyen, résidant dans ladite ville depuis au moins un an et un jour sans problème, et de ce fait bénéficiant de droits et privilèges
- <u>Châtelain</u>: un fonctionnaire, personnage très important représentant direct du prince qui le nommait ou le révoquait à volonté. Au service du seigneur, il habite le château et se voit chargé d'assurer la police, la justice pour tous les délits mineurs, l'exécution de la sentence pour les délits majeurs qui ont été jugés par le Juge de Savoie ou son Commissaire, la tenue des comptes pour toutes les recettes et dépenses de la châtellenie... = attributions civiles, judiciaires, financières, militaires, enfin, quand le châtelain mande la milice, il prend le titre de capitaine, i.e. qu'il préside les jeux et divertissements publics...
- Discret : père de famille fortuné,
- Egrège : qualifie un notable qui peut être notaire, praticien, riche fermier
- Honneste: homme de condition modeste
- Honorable : désigne également un notable, voire un artisan plutôt aisé
- <u>Juge-maje</u>: personnage investi des principales fonctions judiciaires sur un vaste territoire. Il tient audience publique pour régler les causes dépendant de sa judicature en présence de procureurs, de greffiers...
- Maistre : plutôt homme de loi, notaire...et un super-médecin !
- Sieur: marchand aisé, riche rentier, bourgeois
- Spectable : "docteur" en droit ou en médecine, magistrat ayant obtenu le doctorat.

Que savons-nous des contractants ?

Me CORNUT, au nom imagé, dit fils de feu Me Gaspard de son vivant procureur au siège maje de Faucigny, apothicaire, bourgeois de Thonon, est donc marié et réside à Thonon en 1710-1714. Quelle parenté a-t-il avec Me Jacques CORNUT, de Thonon qui avait épousé la veuve Etienne du Clos vers 1600, ou avec l'avocat CORNUT, délégué de l'intendant de la province en 1733 ? Qui est Egrège Claude Louis CORNUT (qui teste en 1692) dont la fille épouse Pierre-François Clément de Marignier ?

Quid de <u>Discret Pierre RIGAUD</u> fils de feu Me Melchior Rigaud de son vivant notaire royal et chatellain du mandet. de Bonne ? Sont-ils originaires de Bonne ?... de Fillinges ?... de Viuz ou d'alentours ? Quel âge a l'apprenti ?

Nous avons en mains un bail d'albergement de 1685 entre " Hble Claude fils d'Hble Pierre Thevenoz, dict Pirrot... de la parroisse de Vyu... tant a son nom qu'au nom d'hon.ble Raymonde RIGAUD sa femme... et Claude Frange (Grange?)". Y sont également cités : "hon.ble dame Maurice RIGAUD sa belle-sœur... Claude Anthoine RIGAUD, son beau-père... " . Sont-ils apparentés à Pierre ? Voici encore quelques glanes pour ceux que cela intéresse :

- en 1730, Philippe RIGAUD, natif de Bonne, habite Nangy,
- Louis-Victor de Baudry épouse en 1760, en 2e noces, Françoise RIGAUD,
- Jean RIGAUD, d'une famille originaire du hameau de Malan, commune de Bonne, veut vers 1852 changer de métier...de *laboureur* il se fait *aubergiste* à Malan-Fillinges. Il ouvrira "*Au Pont de la Menoge*" en 1872... "Le Pont de Fillinges" est aussi dit "chez Rigaud".
- Noble Simon de Seyssel (1657-†1724 à Bonne) Sgr d'Ambilly, de Compois et de La Charniaz, achète (14) des biens le 1er juin 1709, à ce François-Hyacinthe du FRESNOY, Cte de Bonne et d'Esery. Son petit-fils Joseph-François de Seyssel (1741-† La Charniaz en 1812, R.P. de Bonne), officier au Rgt. de Chablais, veuf de Charlotte Pelard (†1791), épouse en 2e noces Marie-Françoise RIGAUD.

Sur <u>les témoins</u>: Claude MUFFAT, du Biot (commune importante à environ 15-20 km de Thonon) et André BURSET, de Myonney (?), nous ne savons pas grand chose, outre qu'ils habitent Thonon. Le commis, au nom illisible, a repris l'office de feu Me Claude DESTRAZ, de son vivant notaire et bourgeois de Thonon.

Cette attestation de stage était-elle suffisante pour exercer aussitôt ?

Notre Pierre Rigaud avait-il, au préalable, suivi comme il se devait les cours des humanités dans un collège, pratiqué pendant quatre ans (y compris l'apprentissage) et subi l'examen d'entrée à l'école de chimie-pharmaceutique ?